

Sart-Tilman, le 4 septembre 2020



Chers Parents,

Je voudrais vous apporter quelques précisions sur la nouveauté de la rentrée scolaire de septembre : l'obligation scolaire dès l'âge de 5 ans.

Elle concerne tous les élèves qui atteindront l'âge de 5 ans au plus tard le 31 décembre 2020.

Elle concerne donc tous les élèves nés en 2015.

Cette mesure fait suite à l'adoption de la loi du 23 mars 2019 modifiant la loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire.

Voici donc l'horaire des cours : 8h30-12h05 et 13.30-15.25

Au niveau des absences, l'enseignement pour tous les élèves nés en 2015 est obligatoire.

Je vous demande de prévenir le secrétariat de l'école pour tout retard ou toute absence dès le matin (téléphone 04/365.40.40 ou à l'adresse secretariat.sjm@gmail.com)

A partir du 1^{er} septembre 2020, toute absence doit être justifiée par écrit :

Absence de courte durée (3 jours maximum) : un mot des parents suffit. Vous pouvez compléter le formulaire transmis par la titulaire ou en imprimer un sur www.esjm.be rubrique « Au quotidien ».

Les seuls motifs légitimes d'absence sont :

- La maladie de l'élève couverte par un certificat médical (si plus de 3 jours) ;
- Une convocation de l'enfant par une autorité couverte par une attestation ;
- Le décès d'un parent ou allié de l'élève ;
- Une absence relevant de cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles liés à des problèmes familiaux, de santé mentale ou physique de l'élève ou de transports, laissés à l'appréciation de la Direction de l'école, qui peut les accepter ou non.

Il est déraisonnable d'assimiler à une circonstance exceptionnelle le fait de prendre des vacances durant la période scolaire, un séjour à Disneyland, une rentrée tardive de la veille, ...

Tout autre absence est considérée comme injustifiée. Dès que l'élève compte 9 demi-jours d'absence injustifiée, la Direction est tenue de le signaler au service du contrôle de l'obligation scolaire de l'Administration.

Je reste disponible pour toute question complémentaire.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Sabine FRANCK-VINCENT
Directrice